

Fraude et offshore : la justice civile désarmée ? Regards croisés franco-américains

La globalisation et le recours accru à des sociétés offshores ont démultiplié les possibilités de fraude. Pourtant, les initiatives législatives prises à ce sujet ne concernent le plus souvent que la fraude fiscale. Or l'utilisation de sociétés offshore n'atteint pas que les intérêts de l'Etat. Divers intérêts privés sont également concernés. Les praticiens du droit sont quotidiennement confrontés aux pratiques frauduleuses, parfois à très grande échelle, qui dépassent largement les questions de fiscalité : escroqueries diverses notamment par internet, organisation d'insolvabilité, interposition de sociétés écrans (ou coquilles vides), détournements, dissimulation d'actifs dans le cadre de divorce ou de successions... Si la justice pénale peut parfois être saisie, elle ne peut néanmoins pas connaître de tous les aspects de la fraude commise via des sociétés offshores. Seule la justice civile peut en traiter mais est-elle suffisamment armée pour le faire ?

Lundi 19 novembre 2018
de 8h30 à 11h 30

dans les salons de France-Amériques
9, avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS



Accueil : **M. Jean-Luc FOURNIER** - Président de France-Amériques

Intervenants :

Me Paul-Albert IWEINS - ancien Bâtonnier de Paris et ancien Président du Conseil National des Barreaux

Mme Caroline KLEINER - Professeur agrégé des facultés de droit

Mme Sophie SCHILLER - Professeur agrégé des facultés de droit

Me Stephen L. DREYFUSS - Avocat aux barreaux de New York, New Jersey et Washington DC – ancien Président de l'Union Internationale des Avocats

M. Michael HARAVON - Vice-Président près le TGI de Meaux - ancien avocat au Barreau de Californie

Mme Sylvie MATELLY - Directrice adjointe de l'IRIS – économiste (auteure du livre « L'argent sale : à qui profite le crime ? »)

Synthèse : **Mme Nathalie RECOULES** - 1ère Vice-Présidente adjointe près le TGI de Paris

Les débats seront modérés par **Me Stéphane BONIFASSI**

La conférence sera précédée d'un petit déjeuner dès 8 heures - Conférence validée au titre de la formation continue des avocats

BULLETIN D'INSCRIPTION (réponse souhaitée avant le 14 novembre 2018)

Conférence « Fraude et offshore : la justice désarmée ? »

Lundi 19 novembre 2018 de 8h30 à 11h30 - Accueil à partir de 8h

Madame, Monsieur :

Organisme : Fonction :

Adresse :

Téléphone : E-mail (obligatoire) :

Participation aux frais :

- Membre FA/AFDD : 25€x ... - Non-membre : 45€ x ... - Magistrats/Etudiants : gratuit

1. paiement en ligne (www.france-ameriques.org/evenements)

2. ou bulletin à retourner avec le règlement à l'ordre de France-Amériques